

# Economie & Développement

PRIX: 250 F CFA



Bimensuel d'informations économiques et de développement

N° 15 du 17 décembre 2014

Les "combattants  
d'Ebola"  
élus «personnalité  
de l'année»  
2014

Zoom sur le Togo Emergent

## INVITE DU JOURNAL

Point Focal du  
programme Cadre  
Intégré



ABE Talime Claude

## ECONOMIE



LES BANQUES UTB ET ORABANK  
DÉBLOQUENT « 600 MILLIONS FCFA  
POUR 400 JEUNES ENTREPRENEURS  
TOGOLAIS »

## 2014, « Le Togo a son destin en main »



### UN CHEMIN DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE VERS L'ÉMERGENCE



Grande contribution du Projet PARCI-2 à l'assainissement des finances publiques au Togo  
DES RESULTATS SPECTACULAIRES GRACE A LA BONNE EXECUTION  
DU PROJET PAR ADJI OTETH AYASSOR ET SON EQUIPE



## 1,5 MILLIARD FCFA POUR LE TRANSFERT DE L'EAU POTABLE DU GHANA AU TOGO

La signature d'un mémorandum d'entente entre le Togo et le Ghana dans le cadre du projet transfrontalier eau potable Sogakopé-Lomé s'est tenue le 12 décembre dernier à Lomé.

Les deux gouvernements souhaitent donc mobiliser des fonds privés pour réaliser ce projet dans le cadre d'un partenariat public-privé.

La finalité de ce projet est d'augmenter le taux d'accès à l'eau potable des populations des deux pays à travers la réalisation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable transférée depuis la Volta (Ghana) jusqu'à Lomé.

Ceci permettra de desservir environ 4.000.000 de consommateurs dans la zone du projet, et du coup, contribuera à

l'amélioration durable des conditions sociales et sanitaires des populations, conformément aux orientations du document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de la Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Les ministres Bissoune NABAGOU de l'équipement rural et son homologue du Ghana Alhadji Dawuda Collins, des ressources en eau, des travaux publics et de l'habitat ont paraphé ce mémorandum pour un coût total du projet estimé à 2195000 euros (environ 1,5 milliard Fcfa) dont 124 000 euros du



financement total mobilisé comme contribution du Togo et du Ghana. La Banque Africaine de Développement (BAD) est le principal partenaire du projet.

## LE TOGO LANCE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA SÉCURITÉ MARITIME

Le ministre de la Sécurité, Yark Damehame a ouvert la première conférence maritime mardi dernier à Lomé en prélude à la conférence internationale sur la sécurité maritime et le Développement Economique dont le Togo aura le privilège d'organiser en octobre 2015. Le Haut Conseil pour la Mer (HCM) a été lancé en septembre dernier par le chef de l'Etat, pour confirmer le rôle de leadership du Togo dans la défense et la protection des eaux territoriales contre les pirates.

Cette rencontre jette les dés sur les préparatifs avec l'implication de divers acteurs.

Pour le ministre du transport et des travaux publics Nissao Gnonfam, le Togo ne doit pas baisser la garde dans la lutte contre la piraterie maritime pour sauver son émergence économique.

« Le développement du trafic maritime au Togo doit également offrir la sécurité aux usagers du port autonome de Lomé qui se veut l'un des meilleurs ports de la sous-région », a-t-il insisté. L'initiative vise à faire de l'espace maritime le levier principal du développement économique et social de l'Afrique.

La conférence internationale de Lomé devra permettre



d'assurer une meilleure coordination des actions africaines en matière de sécurité et de sûreté maritime, afin de favoriser leur efficacité par, entre autres, des mesures concrètes, y compris la mise en place d'un arsenal juridique répressif, qui permet de lutter efficacement contre l'insécurité en milieux maritimes.

Par la suite, un Plan d'action, révélateur de la détermination et de l'engagement des Etats africains à relever, avec efficacité, les défis que posent la piraterie en mer et à assurer, par des mesures et moyens

appropriés, la sécurité de leurs territoires maritimes sera également adopté. Les résolutions de Lomé seront en parfaite cohérence avec la Stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050) et son plan d'opérationnalisation, adopté au sommet de l'Union en janvier dernier.

Avec 92% de fret à destination ou en provenance de notre continent l'économie africaine est intimement liée à la mer, voire dépendante des échanges maritimes.

## LE PRIX DU SUPER BAISSÉ DE 45FCFA À LA POMPE

Ce n'est pas une surprise pour tout le monde, depuis quelques mois le prix du baril ne cesse de chuter (75 dollars le baril). Prenant la mesure des choses, à compter de ce lundi 15 décembre, les prix des produits pétroliers à la pompe sont revus à la baisse sur tout l'ensemble du territoire national.

C'est au cours du conseil des ministres du mercredi 10 décembre qui a adopté un projet de réaménagement des prix des produits pétroliers. Ainsi, le prix du super sans plomb est passé de 655 francs CFA à 610 francs CFA, soit une baisse de 45 francs CFA. Le prix du gasoil, lui, passe de 679 francs CFA à 665, soit une baisse de 14 francs CFA.

Le prix du pétrole lampant reste inchangé. Cette baisse du prix du carburant à la pompe, précise le communiqué du conseil des ministres, a été rendue possible grâce à une subvention du gouvernement d'un montant total de 13 milliards de francs CFA.

Depuis mi-juin, les cours mondiaux du brut ont chuté d'environ un tiers.

Face à cette baisse du prix du baril,



des associations de consommateurs avaient réclamé une baisse du prix du litre à la pompe. La leur d'espoir avait été donnée par la ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Bernadette Legzim-Balouki.

« Le système en vigueur au Togo consiste à acheter les produits pétroliers à partir d'un appel d'offres international. Quand un trader gagne le marché, l'idée est de s'entendre sur un prix bloqué pendant 3 mois. Les appels se font chaque trimestre », expliquait-elle avant de préciser que la prochaine commande tiendrait compte de cette baisse.

## LES COMBATTANTS D'EBOLA RÉCOMPENSÉS PAR LE TIME

Le magazine américain Time rend hommage cette année aux soignants qui luttent sur le terrain contre le virus Ebola en les désignant personnalités de l'année.

Une distinction particulière pour un combat particulier. Les «Ebola fighters» (combattants d'Ebola) sont élus «personnalité de l'année» 2014. Ils succèdent au pape François (2013) et à Barack Obama (2012). Cette distinction sonne comme un hommage aux médecins, travailleurs humanitaires ou infirmiers.

Cette masse d'anonymes qui travaille dans l'ombre au quotidien pour soigner les patients atteints de la fièvre hémorragique Ebola et éviter la propagation du virus. «Ils ont pris des risques et ont sauvé» des vies, a justifié la rédactrice en chef Nancy Gibbs. Le personnel

soignant en contact avec les cas d'Ebola, est particulièrement exposé au risque de transmission du virus. L'Organisation mondiale de la Santé avait réalisé un premier bilan en août dernier. Elle avait dénombré 240 cas d'Ebola dont 120 victimes mortelles parmi le personnel soignant en mission dans les pays touchés par Ebola (Guinée, Sierra Leone et Liberia).

Un chiffre certainnement plus élevé aujourd'hui, vu la progression de l'épidémie. Pour expliquer cette vulnérabilité du personnel médical, l'OMS pointait du doigt plusieurs facteurs de risque : le manque d'infrastructures médicales, la pénurie d'équipements de protection individuelle (masques et gants), et une surcharge de travail des médecins.

### A VENDRE

#### UN HÔTEL NON ACHEVÉ SUR 03 LOTS, AVEC TITRE FONCIER

22 chambres - 03 appartements  
1/2 lot vide pour garage

Quartier Agoè Prix : 200.000.000 FCFA

Maison sur un lot avec titre foncier située au grand marché de Lomé contenant 10 boutiques.

Prix 500.000.0000 FCFA (cinq cent millions)

Un complexe médical à Adétikopé sur 17 hectares avec titre foncier à un prix très intéressant

Pour tout contact: 00228  
90053965 // 00228 99436157 //  
00228 22361609

ZOOM SUR LE TOGO EMERGENT

### Bon à savoir



#### Connaître le Règlement Technique de Distribution (RTD)

#### Normes de qualité de service de la gestion technique

19.1.1 : Rétablissement de la fourniture d'énergie électrique : sauf dans les circonstances exceptionnelles, comme un cas de force majeure, un orage, ou une interruption étendue de la fourniture de l'énergie électrique, pour lesquelles la CEET s'engage à tout mettre en œuvre pour un rétablissement aussi rapide que possible de la fourniture de l'énergie électrique, si un défaut apparaît sur le réseau du service public de distribution et se traduit par une interruption de la fourniture de l'énergie électrique, la CEET s'oblige à rétablir la fourniture de l'énergie électrique, dans les cinq (05) heures suivant l'apparition du défaut.

19.1.2 : Interruption programmée de la fourniture d'énergie électrique : afin d'améliorer la qualité de service, ou pour le raccordement de nouveaux abonnés, la CEET pourrait être amenée à effectuer des travaux d'amélioration sur le réseau du service public de distribution, qui servent nécessiter des interruptions de la fourniture de l'énergie électrique. Dans ce cas, la CEET s'engage à informer les abonnés par voie de presse, ou tout autre moyen adéquat, avec un préavis d'au moins quarante huit (48) heures.



## 2014, « Le Togo a son destin en main »

## UN CHEMIN DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE VERS L'ÉMERGENCE

## ● CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE 5,6% EN 2013 À 6% EN 2014.

Joseph GADAH

Après une décennie d'efforts et de dur labeur, notre pays a retrouvé sa stabilité. Il a assaini ses finances et renoué avec la croissance. Aujourd'hui, le Togo est une nation pleine de promesses et le climat y est favorable à la prospérité. C'est le résultat d'une volonté politique forte de transformation économique et sociale. Désormais, tout est en place pour faciliter le progrès et faire fructifier les investissements.

## LE PORT DE LOMÉ

Seul port naturel en eau profonde d'Afrique de l'Ouest, avec un tirant d'eau de 14 mètres, le port autonome de Lomé (PAL) permet l'évacuation facile des marchandises grâce à son emplacement unique à la sortie Est de la capitale. Le délai de sortie est de 72 heures en moyenne. Réputé pour ses tarifs attractifs et sa bonne productivité, le PAL est aussi considéré comme l'un des principaux points de transit des réexportations vers les pays de l'hinterland. Ses infrastructures ont fait l'objet en 2011 d'importants investissements financés pour un montant de 324 millions d'euros en grande partie par la Société financière internationale (SFI), l'Agence française de développement (AFD), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque de développement de Chine. L'enveloppe a permis la construction d'une nouvelle darse et d'un nouveau terminal à conteneurs par le consortium Lomé Container Terminal (LCT) regroupant Global Terminal Limited et China Merchants Holding. La construction d'un troisième quai de 450 mètres, financé à hauteur de 300 milliards de francs CFA par le groupe Bolloré Logistics, a permis au PAL de revendiquer le titre de plus grande plate-forme pour les transbordements de conteneurs couvrant l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Une deuxième étape du programme de modernisation et d'extension du terminal à conteneurs a été lancée en juillet 2013 avec la signature d'une convention entre le groupe Bolloré et la société française Eiffage, pour la réalisation des travaux des terre-pleins du terminal. Estimés à 18 milliards de FCFA, ils vont permettre de doubler les surfaces de stockage et de tripler les capacités de traitement du terminal. Les installations pourront ainsi accueillir des navires transportant plus de 6000 conteneurs avec un traitement d'un million de conteneurs par an. Parallèlement, la mise en place effective du « guichet unique », allégeant les procédures administratives et facilitant la perception des taxes douanières, renforcera encore un peu plus la compétitivité du port.

## LA PART DES MINES

La croissance rapide des industries extractives, dynamisée par l'injection de capitaux privés, explique en grande partie l'accélération de l'économie.

Le Togo est le seul pays d'Afrique subsaharienne qui peut alimenter en engrais toute l'Afrique de

l'Ouest et du Centre, sachant que le Sénégal vend l'essentiel de sa production à l'Inde. La réorganisation de la filière

cimenterie a ainsi vu le jour, mobilisant un investissement de 254 millions de dollars. Un autre opérateur à capitaux indiens, MM

pour sa qualité, le Togo est le huitième pays producteur de cacao dans le monde et le troisième en Zone franc après la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Connaissant les volumes du Ghana et de la Côte d'Ivoire qui produisent chacun environ un million de tonnes par an, on comprend que la marge de progression de ce type de culture est importante. La même remarque vaut pour le café dont la production a progressé de 7% pour atteindre 10.000 tonnes par an.

## LES AUTRES RICHESSES DE LA DIVERSIFICATION

D'autres niches de diversification sont enfin régulièrement évoquées, vers d'autres cultures comme le riz, les céréales, les oléagineux, les fruits et légumes, et certains produits de l'élevage et de la pêche. En ce qui concerne les cultures vivrières, leur production constitue l'une des principales priorités du Programme national d'investissement agricole (PNIASA). La branche céréalière (maïs, mil, sorgho) affiche en particulier des résultats significatifs en hausse de 12,4%. A la fin de la campagne 2012-2013, l'excédent céréalier était même estimé à 500.000 tonnes environ. Une situation excédentaire nouvelle au regard du déficit qui caractérisait encore cette filière il y a 5 ans et reconnue internationalement, en particulier par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) où le chef de l'État, Faure Gnassingbé, a été salué pour son action en faveur de la réduction de l'insécurité alimentaire.

## UN SYSTÈME FINANCIER EFFICACE

Le secteur financier au Togo s'est nettement approfondi et le pays se compare favorablement à ses pairs de l'UEMOA. Depuis 2007, les ratios du crédit et des dépôts au PIB indiquent de nettes améliorations, de même que l'ouverture de plus de 100 agences bancaires. Ces observations des experts du FMI à fin 2013 sont à mettre en parallèle avec l'important programme de modernisation des banques et de renforcement de leurs capacités d'action entrepris par le gouvernement. C'est ainsi que l'Union togolaise des banques (UTB, détenue à 100% par l'État) et la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (BTIC, détenue à 83,52%) figurent au programme des privatisations.

À ce jour, les parts de l'État dans la Banque togolaise de développement (BTD) et la Banque internationale pour l'Afrique au Togo (BIA-Togo) ont déjà été cédées à ORABANK et Attijari UJafa Bank pour un coût global de 49 millions de dollars.

Le Togo compte aujourd'hui quatorze établissements de crédit. Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 24,2% en 2011 et encore de 25,3% en 2012. Cette croissance rapide de l'activité a reflété en particulier la hausse de 26,5% des encours de crédits bruts (788 milliards), représentant 58,9% du total bilan. Les crédits ont été principalement accordés à court terme (52,9%) et à moyen terme (42,1%), tandis que les prêts à long terme ne représentent que 1,6% des encours. Les dépôts de la clientèle, qui représentent près de 66% du total bilan, se sont accrus de 17,5%. Une des caractéristiques du

système bancaire togolais réside dans la prédominance des dépôts à terme (+16,2% en 2012), ce qui représente 51,4% des dépôts de la clientèle, alors que les dépôts à vue ne comptent que pour 48,6% du total. Cette situation illustre un contexte de forte concurrence et de renchérissement concomitants des ressources clientèles.

## UN MICROCRÉDIT SOLIDAIRE

Le secteur du microcrédit est déterminant dans le financement de l'économie car il dessert un nombre considérable de ménages, notamment chez les plus modestes ainsi qu'au niveau des populations rurales où ce système est mieux adapté que les banques classiques. Sur la période 2009 - 2012, les dépôts et les prêts ont augmenté de 70% et de 80% respectivement. Fin 2012, la part du microcrédit dans les dépôts était de 16% du système financier. Ce secteur joue un rôle relativement plus important dans l'économie intérieure que dans les pays voisins, comme en témoignent les indicateurs d'approfondissement financier plus élevés. **(La micro-finance s'est développée rapidement au cours des dix dernières années, voyant le nombre de bénéficiaires passer progressivement de 62.400 clients en 1995, 312.995 en 2004, puis à 1,3 million au 30 juin 2013.)**

## UN FONDS POUR LES PLUS DÉMUNIS

Le programme national de lutte contre la pauvreté et d'élargissement de la croissance solidaire passe, au Togo, par le Fonds national pour la finance inclusive (FNFI). Placé sous la tutelle du ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, le FNFI bénéficie d'un statut d'Établissement public à caractère financier. Le mode opératoire consiste à rechercher, auprès de l'État et de ses partenaires du développement, des ressources sous forme de lignes de crédit qui seront ensuite mises à disposition des institutions de microcrédit et autres prestataires de services financiers. À terme, l'État compte aider le FNFI à diversifier ses sources de financement en mobilisant des partenaires techniques et financiers, notamment la BOAD, la BAD, la BIDC, la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies, qui ont déjà donné leur adhésion à ce nouvel instrument au service des populations. **(La mission du FNFI est de rendre accessibles les services financiers au plus grand nombre en tenant compte de la situation sociale de chacun, et d'encourager les bénéficiaires à entreprendre.)**

## LES DÉFIS DE L'ÉDUCATION

Avec 35% de Togolais âgés entre 15 et 35 ans, la population demeure très jeune, indique une note rédigée par la BAD qui souligne aussi : « Les efforts consentis ces dernières années en matière d'éducation par le gouvernement ont porté : le taux brut de scolarisation (TBS) en 2012/13 a atteint 114,5% ». Ce taux correspond aux niveaux les

Suite à la page 5



phosphate, engagée en 2007 avec la création de la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT), détenue à 100% par l'État, poursuivie en 2010 avec l'adoption d'un programme d'investissement public de 16 millions d'euros sur trois ans, a permis de relancer l'activité de +24% dès 2011. L'objectif de production, fixé à 3 millions de tonnes par an, nécessite d'entrer dans une deuxième phase consistant à retenir un grand opérateur international capable d'exploiter le phosphate carbonate et d'industrialiser toute la filière par la construction de nouveaux équipements. L'ensemble des ressources est largement documenté en ce qui concerne le Togo, décrit comme « un pays à fort potentiel minier » par la BAD qui estime à 3% du PIB la contribution de ce secteur. « Le phosphate, le calcaire et les matériaux de construction constituent à ce jour l'essentiel des produits exploités dans le pays qui dispose de gisements métallifères, des pierres précieuses et également de minéraux radioactifs (autunite, uranium, thorium) » explique en substance une des notes stratégiques de l'institution qui évalue les réserves en phosphates, à la fin de 2008, « à 77 millions de tonnes pour la couche meuble et à 2.196 millions de tonnes pour la couche carbonatée. » « Le gouvernement s'est engagé à mettre en valeur d'autres gisements, notamment le marbre, les pierres précieuses et le gravier » soulignait aussi la BAD. L'État, de son côté, ne néglige pas non plus la piste de ses eaux territoriales susceptibles de contenir des réserves de pétrole et de gaz offshore. À ce stade, ce sont surtout les nouveaux gisements de calcaire, dont on estime les réserves à 175 millions de tonnes, qui ont attiré dans le pays trois grands opérateurs internationaux intéressés par la production de clinker, matière première essentielle à la fabrication du ciment : LUest African Cernent (LUacem), Cimtogo (Heidelberg Cernent Croup) et Diamant Cernent Togo (DCT SA). Une nouvelle

Mining, se concentre quant à lui sur l'extraction d'un important gisement de fer à teneur moyenne de 45% situé dans la région centre du pays, à Bandjéli, où les réserves sont estimées à 500 millions de tonnes.

Le levier prioritaire de l'agriculture L'agriculture, qui fournit 40% de la production intérieure, est un levier important de la stratégie visant à rendre la croissance plus solidaire. L'objectif prioritaire des réformes consiste à partager la richesse de cette filière avec les plus démunis qui se trouvent majoritairement dans le monde rural. Fortement variable d'une année sur l'autre en fonction de la pluviométrie, la production de coton est passée de 1,8 millions de tonnes en 2010 à 19,1 millions en 2011. Cette hausse de 61,8% s'est poursuivie l'année suivante avec une campagne créditée d'un taux de 19,5%. Ces bonnes performances illustrent l'intensification graduelle des méthodes de production par une utilisation accrue d'engrais. Elles ont aussi correspondu à une hausse des prix aux producteurs, évolution indispensable pour sécuriser le renouveau d'une filière porteuse d'espoir pour 275 000 producteurs officiellement recensés et leurs familles, soit environ un tiers de la population ou plus de deux millions de personnes qui vivent directement et indirectement de cette culture. Une situation qui explique que l'État ait décidé, en 2008, de prendre en charge les arriérés de paiement accumulés par la Société togolaise de coton (SOTOCO) avant de la remplacer, en janvier 2009, par une société d'économie mixte baptisée « Nouvelle société cotonnière du Togo » (NSCT), détenue à 60% par l'État et à 40% par les producteurs. L'enjeu était crucial : le coton représente non seulement le premier produit agricole d'exportation, mais aussi le deuxième au niveau national après le phosphate. Les autres produits d'exportation traditionnels que sont le cacao et le café ne sont pas oubliés compte tenu de leur potentiel si l'on parvient à améliorer leur rendement. Avec 10.000 tonnes annuelles d'une fève reconnue

## Grande contribution du Projet PARCI-2 à l'assainissement des finances publiques au Togo

### DES RESULTATS SPECTACULAIRES GRACE A LA BONNE EXECUTION DU PROJET PAR ADJI OTETH AYASSOR ET SON EQUIPE



**M. Oniankitan OGBONE,**  
Coordonnateur du Projet PARCI 2

Les quinze longues années de crise sociopolitique que le Togo a connue, ont laissé derrière elles une administration togolaise non seulement obérée par des déficiences institutionnelles, organisationnelles et fonctionnelles, mais également frappée par des contraintes en ressources humaines et matérielles. C'est ainsi que dans la perspective d'une normalisation progressive de la situation économique, politique et sociale au Togo, de nombreux programmes ont été élaborés, par le gouvernement Togolais, sous la houlette du Président Faure Gnassingbé en vue d'améliorer la gouvernance économique et financière. Parmi ces programmes, on note en première ligne le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles (PARCI).

#### Le démarrage avec PARCI-1

La première phase du projet dénommé PARCI-1 qui a été approuvée en juillet 2006 vise essentiellement à préparer le pays à la reprise de la coopération avec les partenaires du Togo notamment la Banque Africaine de Développement (BAD). La priorité du projet PARCI-1 a été accordée aux structures du Ministère de l'Economie et des Finances en raison de sa forte implication dans le processus de reprise de la coopération. Dans ce contexte, le PARCI-1 a été mis en œuvre avec succès dans le délai des trois ans qui avaient été arrêtés lors de son évaluation. Toutefois, malgré les acquis du PARCI-1 et les progrès accomplis par le pays, le Togo demeure un Etat fragile. D'où la nécessité d'une poursuite du programme à travers un second volet.

#### PARCI-2 pour la Consolidation de la bonne gouvernance économique et financière

La seconde phase du programme dénommée PARCI-2 a été conçue pour consolider les acquis des réformes du gouvernement en matière de modernisation de l'administration publique et de renforcement de la gestion macroéconomique et budgétaire afin de promouvoir la bonne gouvernance économique et financière au Togo. Sa conception a pris en compte les avancées et les contraintes identifiées ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre du PARCI-1. Ce second volet porte sur deux dons d'un montant de 9,21 millions d'Unité de Comptes (UC) réparti en don Fond Africain de Développement (FAD) de 4,85 millions d'UC et en don de la Facilité en faveur des Etats Fragiles (FEF) de 4,36 millions d'UC avec une contrepartie du gouvernement de 0,49 million d'UC soit un total de 9,70 millions d'UC. Entré en vigueur en octobre 2010, PARCI-2 devrait prendre fin en décembre 2014 avec comme objectif général de contribuer au renforcement des capacités de mobilisation des ressources financières domestiques et de promouvoir la bonne gouvernance économique et financière au Togo devenue depuis quelques



**Adji Ayassor, Ministre de l'économie et des finances**

années une préoccupation majeure du président Faure Gnassingbé.

#### Les Trois Composantes de PARCI-2

La seconde phase de PARCI se décline en trois composantes principales à savoir : A-B et C. A travers la composante A, il s'agit de parachever l'intégration des finances publiques et de renforcer la capacité de mobilisation des ressources domestiques. La composante B concerne le renforcement de l'intégrité du système de contrôle et d'audit des finances publiques. S'agissant de la composante C, elle est relative à la gestion du projet.

A un mois de la fin de ce projet piloté par Monsieur Oniankitan Ogbone, le ministre de l'économie et des finances, M. Adji Otèth Ayassor peut se féliciter du travail abattu, dans la rigueur et l'efficacité par son équipe pour l'atteinte des résultats probants sur le terrain. Plusieurs activités prévues au niveau de chacune des sous composantes ont été réalisées avec succès.

#### Fournitures des Equipements informatiques, matériels et mobilier de bureau

Des équipements informatiques, matériels et mobilier de bureau (notamment ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, compteurs de billets, détecteurs de faux billets, coffres forts et armoires fortes, meubles etc) prévus dans le cadre de l'exécution de ce projet ont été acquis et remis aux structures bénéficiaires de la sous composante A1. Outre, les motos destinées à la Direction des Finances qui ont été effectivement remises, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) a sollicité et obtenu l'autorisation de la BAD pour utiliser le financement réservé à l'installation du système STAR-UEMOA, pour l'acquisition de véhicules destinés à faciliter l'intervention, les contrôles et la collecte des fonds et pièces justificatives assurés par les trésoreries régionales. Le PARCI-2 a œuvré pour l'extension du SIGFIP entendu, système intégré de gestion des finances publiques dans les sept ministères sectoriels prioritaires. Ce système s'est également étendu au niveau de cinq trésoreries régionales, de quatre trésoreries principales et de dix autres trésoreries sur toute l'étendue du territoire national. Aujourd'hui, la dépense publique est suivie en temps réel quel que soit l'endroit où elle est exécutée sur le territoire national. L'extension progressive du SIGFIP aux trésoreries des préfectures et aux ministères sectoriels rassure sur les moyens de suivi de l'exécution des dépenses publiques, depuis l'engagement jusqu'au paiement effectif ainsi que la production des balances générales du Trésor. Ceci constitue à bien des égards une performance notable et unique dans la sous-région Ouest africaine.

**TABLEAU n°1 RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS PAR STRUCTURES POUR LA SOUS COMPOSANTE A1**

Structures bénéficiaires	Ordinateurs de table et onduleurs	Ordinateurs portables	Scanner	Imprimante	Equipement bureautique	Coffres et armoires forts	Détecteurs de faux billets et compteurs de billets	Mobilier de bureau de différentes catégories	Véhicule	Moto	Manuel de procédures	Voyages d'études	Formation (nombre de personne formée)
DGTCP	40	5	5	35	238	22	25	546	6			4	115
DB	20	5		15	2			42					
SIGFIP													
Cellule Informatique													
DF	20	5	5	12	67			110		2	1		100
<b>Total Sous-composante</b>	<b>80</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>62</b>	<b>307</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>698</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>215</b>

#### Plusieurs formations pour le renforcement des capacités

Relativement au renforcement des capacités du personnel des institutions bénéficiaires, six des huit formations prévues pour la DGTCP ont été effectuées. Plusieurs cadres ont effectué des voyages d'étude au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, notamment sur la production des comptes de gestion et la gestion de la trésorerie de l'Etat. Pour le compte de la Direction des Finances, un manuel de procédures administratives et de gestion des dépenses de fonctionnement du budget de l'Etat a été élaboré et l'ensemble du personnel a été formé à l'usage dudit manuel. En outre et afin de parfaire la pratique et d'harmoniser la présentation des comptes administratifs à l'échelle nationale, cent soixante-dix (170) acteurs chargés de la production des comptes des organismes publics ont été formés sur l'élaboration et la reddition du compte administratif des établissements publics et des collectivités territoriales.

#### Un accent particulier sur l'ancienne Direction Générale des Impôts et l'ancienne Direction Générale des Douanes

Concernant la sous composante A2, où il était prévu de renforcer les capacités de coordination et de mobilisation des ressources, il faut retenir que l'accent a été mis sur la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale des Douanes (actuel Commissariat des impôts et Commissariat des Douanes et Droits Indirects). Ces deux structures ont bénéficié de gros lots d'équipements informatiques et logiciels ainsi que de matériels et mobiliers de bureau. Les deux structures ont bénéficié de six (6) véhicules, à raison de deux (2)

camions de transports des agents, de deux (2) véhicules doubles cabines pour la Direction Générale des Douanes et de deux (2) véhicules doubles cabines pour la Direction Générale des Impôts. En vue de lutter contre la fraude, la Direction Générale des Douanes a bénéficié de six (6) motos d'intervention sur pistes asphaltées et dix (10) motos d'intervention sur pistes difficiles. S'agissant de l'extension du logiciel SYDONIA++ aux autres bureaux de la douane, trois bureaux de douanes à savoir Kambolé, Natchamba et Kétau ont bénéficié de l'interconnexion. Deux groupes électrogènes et des équipements de production d'énergie solaire ont été installés à Kambolé et Natchamba. Les équipements fournis ont permis de faire l'extension de SYDONIA++ dans trois autres bureaux de douane, à savoir Ségbé, Noépé, et Tohoun. S'agissant toujours de la Direction Générale des Douanes, le matériel de transmission radio a été fourni et installé dans plusieurs directions régionales, bureaux, et postes de douanes sur toute l'étendue du territoire. Quant à la Direction Générale des Impôts, une étude diagnostique sur la mise en place d'un logiciel de gestion fiscale a été réalisée. Les recommandations de cette étude, notamment, la mise en œuvre de la première réforme relative à l'harmonisation du fichier d'immatriculation des contribuables, interviennent dans le cadre de l'Office Togolais des Recettes OTR, une réforme majeure mise en route avec rigueur et conviction par le Ministre Ayassor en vue d'accroître la mobilisation des recettes de l'Etat dans une fusion des deux régies (douane et impôts).

**TABLEAU n°2 RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS POUR LA SOUS COMPOSANTE A2**

Structures bénéficiaires	Ordinateurs de table et onduleurs	Ordinateurs portables	Scanner	Imprimante	Equipement bureautique	Coffres et armoires forts	Détecteurs de faux billets et compteurs de billets	Mobilier de bureau de différentes catégories	Véhicule	Moto	Manuel de procédures	Voyages d'études	Formation (nombre de personne formée)
DGTCP	40	5	5	35	238	22	25	546	6			4	115
DB	20	5		15	2			42					
SIGFIP													
Cellule Informatique													
DF	20	5	5	12	67			110		2	1		100
<b>Total Sous-composante</b>	<b>80</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>62</b>	<b>307</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>698</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>215</b>

#### Plusieurs formations pour le renforcement des capacités

Relativement au renforcement des capacités du personnel des institutions bénéficiaires, six des huit formations prévues pour la DGTCP ont été effectuées. Plusieurs cadres ont effectué des voyages d'étude au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, notamment sur la production des comptes de gestion et la gestion de la trésorerie de l'Etat. Pour le compte de la Direction des Finances, un manuel de procédures administratives et de gestion des dépenses de fonctionnement du budget de l'Etat a été élaboré et l'ensemble du personnel a été formé à l'usage dudit manuel. En outre et afin de parfaire la pratique et d'harmoniser la présentation des comptes administratifs à l'échelle nationale, cent soixante-dix (170) acteurs chargés de la production des comptes des organismes publics ont été formés sur l'élaboration et la reddition du compte administratif des établissements publics et des collectivités territoriales.

#### Un accent particulier sur l'ancienne Direction Générale des Impôts et l'ancienne Direction Générale des Douanes

Concernant la sous composante A2, où il était prévu de renforcer les capacités de coordination et de mobilisation des ressources, il faut retenir que l'accent a été mis sur la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale des Douanes (actuel Commissariat des impôts et Commissariat des Douanes et Droits Indirects). Ces deux structures ont bénéficié de gros lots d'équipements informatiques et logiciels ainsi que de matériels et mobiliers de bureau. Les deux structures ont bénéficié de six (6) véhicules, à raison de deux (2) camions de transports des agents, de deux (2) véhicules doubles cabines pour la Direction Générale des Douanes et de deux (2) véhicules doubles cabines pour la Direction Générale des Impôts. En vue de lutter contre la fraude, la Direction Générale des Douanes a bénéficié de six (6) motos d'intervention sur pistes asphaltées et dix (10) motos d'intervention sur pistes difficiles. S'agissant de l'extension du logiciel SYDONIA++ aux autres bureaux de la douane, trois bureaux de douanes à savoir Kambolé, Natchamba et Kétau ont bénéficié de l'interconnexion. Deux groupes électrogènes et des équipements de production d'énergie solaire ont été installés à Kambolé et Natchamba. Les équipements fournis ont permis de faire l'extension de SYDONIA++ dans trois autres bureaux de douane, à savoir Ségbé, Noépé, et Tohoun. S'agissant toujours de la Direction Générale des Douanes, le matériel de transmission radio a été fourni et installé dans plusieurs directions régionales, bureaux, et postes de douanes sur toute l'étendue du territoire. Quant à la Direction Générale des Impôts, une étude diagnostique sur la mise en place d'un logiciel de gestion fiscale a été réalisée. Les recommandations de cette étude, notamment, la mise en

Suite à la page 5



# DES RESULTATS SPECTACULAIRES GRACE A LA BONNE EXECUTION DU PROJET PAR ADJI OTETH AYASSOR ET SON EQUIPE

Suite de la page 4

œuvre de la première réforme relative à l'harmonisation du fichier d'immatriculation des contribuables, interviennent dans le cadre de l'Office Togolais des Recettes OTR, une réforme

majeure mise en route avec rigueur et conviction par le Ministre Ayassor en vue d'accroître la mobilisation des recettes de l'Etat dans une fusion des deux régies (douane et impôts).

**TABLEAU n°2 RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS POUR LA SOUS COMPOSANTE A2**

Structures bénéficiaires	Ordinateurs de bureau et onduleurs	Ordinateurs portables	Imprimante	Mobilier de bureau de différentes catégories	Matériel de transmission radio	Equipement dans le cadre de l'extension de SYDONIA++	Véhicule	Moto	Equipement informatiques migration de Sydonia ++ vers sydonia world	Serveurs	Licence windows serveur prise 2008	Licence Kaspersky	Formation (nombre de personne formée)
GD	30	3	22	30	114	34	4	16	192				1212
GI	80	60	35	180			2						144
TR	25	241	47							4	3	240	
<b>Total Sous-composante</b>	<b>135</b>	<b>304</b>	<b>104</b>	<b>210</b>	<b>114</b>	<b>34</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>192</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>240</b>	<b>1356</b>

### L'appui à l'Opérationnalisation de l'OTR

La migration de SYDONIA++ vers Sydonia World qui est l'un des premiers acquis de l'Office Togolais des Recettes (OTR) a été réalisé par le PARCI-2 à travers l'acquisition des serveurs, des licences Oracles et autres équipements informatiques. De même, et afin d'appuyer l'opérationnalisation de l'OTR, le PARCI2 a mis à la disposition de la nouvelle institution, des serveurs et un important lot d'équipements informatiques et logiciels (environ 300 ordinateurs et autres équipements informatiques).

Le Renforcement des structures de contrôle et d'audit

C'est la sous composante B1 du PARCI-2 qui prend en compte le renforcement des structures de contrôle et d'audit des finances publiques. Au titre des équipements informatiques et logiciels ainsi que du matériel et mobilier de bureau et des équipements bureautiques, l'ensemble des structures bénéficiaires de cette sous composante ont été pourvus d'importants lots d'équipements. De même, la Cour des Comptes (CC), l'Inspection Générale des Finances (IGF), l'Inspection Générale d'Etat (IGE), la Direction du Contrôle Financier (DCF), et la Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan (DFCEP) ont bénéficié chacune d'un véhicule 4 x 4

pour faciliter leurs missions de contrôle sur le terrain. De leur côté, la DCF et la DFCEP ont bénéficié respectivement de vingt-deux (22) et six (6) motos tout terrain. L'IGE quant à elle a été dotée d'un manuel de vérification et l'ensemble des inspecteurs et vérificateurs de cette institution ont été formés sur l'utilisation dudit manuel. De même, et pour le compte de la CC, il a été réalisé l'internalisation du Référentiel du manuel de procédure de l'UEMOA à l'usage des juridictions financières pour la CC du Togo.

Les magistrats de la Cour des Comptes ont aussi été formés en « Audit et certification des comptes publics » et en « Jugement des comptes publics ». S'agissant des formations, les structures mentionnées précédemment ont été formés dans plusieurs domaines, notamment, « Audit de performance », « Audit dans un environnement informatisé », « Audit des marchés publics » et « Lutte contre la fraude fiscale et douanière », entre autres, pour le renforcement de leur capacité opérationnelle. L'IGF et l'IGE, ont bénéficié au titre de 2011, 2012 et 2013 des lots d'ouvrages spécialisés afin de leur permettre de remplir leurs missions avec efficacité pour un meilleur rendement.

Enfin, 120 cadres de l'administration publique ont été formés sur la « tenue de la comptabilité des matières » afin de sécuriser les biens de l'Etat.

**TABLEAU n°3 RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS POUR LA SOUS COMPOSANTE B1**

Structures bénéficiaires	Ordinateurs de table et onduleurs	Ordinateurs portables	Scanner	Imprimante	Equipement bureautique	Mobilier de bureau de différentes catégories	Logiciel de gestion de projet	Logiciel de contrôle/verification IDEA	Véhicule	Moto	Manuel de procédures	Voyages d'études	Formation (nombre de personne formée)
CF	20	4	2	22	31	104			1	20	1		153
C	20	10	1	47	52	167		1	1		1		121
IF	8	10	2	8	52	17			1				100
IE	20	10		15	14	20		1	1		1		99
DFCEP	10	2	1	10	20	10	1		1	4			4
<b>Total Sous-composante</b>	<b>78</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>102</b>	<b>169</b>	<b>318</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>24</b>	<b>3</b>	<b>22</b>	<b>477</b>

### Le soutien à la Modernisation du système de passation des marchés

L'équipe du ministre Ayassor chargée de l'exécution de PARCI-2 a réalisé les mêmes performances au niveau de la sous composante B2 relative au soutien à la modernisation du système de passation des marchés publics.

L'ensemble des structures bénéficiaires de cette sous-composante ont été pourvus d'importants lots

facilitant ainsi leur condition de travail. On peut citer, entre autres : Des équipements informatiques et logiciels ainsi que du matériel et mobilier de bureau et des équipements bureautiques. Dans le cadre de l'assistance technique, un expert en passation des marchés publics a été mis à la disposition de la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP). Il a accompagné les deux nouvelles structures dans leur opérationnalisation sur plusieurs plans.

En ce qui concerne les outils de travail, le projet a recruté un consultant qui a élaboré l'ensemble des dossiers types de passation des marchés publics qui sont désormais utilisés par tous les acteurs du système de passation des marchés publics. Ceux-ci ont été formés sur l'utilisation de ces dossiers types. C'est ainsi que plus de mille (1000) acteurs issus de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de la DNCMP ainsi que des autorités contractantes et du secteur privé ont été formés. Deux manuels de procédures administratives, techniques et comptables ont été mis à la disposition de l'ARMP et de la DNCMP. De même, un guide de l'acheteur public

et un manuel d'application des dispositions du code des marchés publics ont été élaborés.

Parlant de la composante 3 relative à la gestion du projet et au titre des équipements informatiques et logiciels ainsi que du matériel et mobiliers de bureau et des équipements bureautiques, la CEP et le SP-PRPF ont reçu les lots prévus pour leur compte ainsi que le manuel de procédures administratives, comptables et financières. Un consultant chargé des acquisitions au sein de la CEPa a été recruté. Ce dernier a exécuté son job avec efficacité et rigueur.

Pour le Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des

Programmes Financiers (SP-PRPF) et la Direction du Budget (DB), un consultant individuel chargé de la formation des agents en CDMT et budgets programmes a été recruté. En outre, 7 cadres issus de la DFCEP du SP-PRPF ainsi que la CEP ont été formés sur le suivi d'exécution, évaluation des programmes et projets publics et système d'information du 1<sup>er</sup> au 19 avril 2013 par l'institut SETYM International à Abidjan. Un cadre de la DFCEP a été formé en Gestion des contrats et des décaissements : exécution des marchés par le même institut.

**TABLEAU n°4 RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS POUR LA SOUS COMPOSANTE B2**

Structures bénéficiaires	Ordinateurs de table et onduleurs	Ordinateurs portables	Scanner	Imprimante	Equipement bureautique	Mobilier de bureau de différentes catégories	Serveur contrôleur de domaine et onduleur	Serveur de réplication et onduleur	Véhicule	Moto	Manuel de procédures	Formation (nombre de personne formée)
DNCMP*	20	4	1	15	15	71	1	1			1	1209
ARMP	10	2	2	10	14	61					3	
CCMP	12			10	1	18						
<b>Total Sous-composante</b>	<b>42</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>150</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>1209</b>

### PARCI 2 et ITIE, une collaboration qui a conduit à la reconnaissance des efforts du Togo

Ce second volet de PARCI a également contribué au financement de plusieurs activités de l'ITIE-Togo relatives aux visites de sites miniers et voyage d'études

dans les pays conformes ou ayant un processus plus avancé que celui du Togo aux ateliers de sensibilisations des populations des zones minières et des différents acteurs de l'ITIE ainsi qu'à la dissémination du premier rapport.

Grâce à l'appui du PARCI2, le Togo a

été déclaré pays conforme aux normes et principes de l'ITIE lors de la Conférence internationale de l'ITIE tenue à Sydney en Australie les 22 et 23 mai 2013.

**TABLEAU n°5 RECAPITULATIF DES ACQUISITIONS POUR LA COMPOSANTE 3**

Structures bénéficiaires	Ordinateurs de table et onduleurs	Ordinateurs portables	Scanner	Imprimante	Equipement bureautique	Mobilier de bureau de différentes catégories	Véhicule	Manuel de procédures	Multipistes parasurtenseurs	Disques durs externes	Formation (nombre de personne formée)
SP-PRPF	10			12	5	42	1				34
CEP	9	5	1	5	4	16	1	1	10	2	2
ITIE											
<b>Total Sous-composante</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>58</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>36</b>

PARCI 2, Un Succès et une Efficacité qui inspirent d'éloquents témoignages

Somme toute, le projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles, PARCI-2, financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) a donné des résultats impressionnants et en même temps satisfaisants par sa mise en œuvre effective. Les taux d'exécution du projet parci2 du 30 septembre 2014 se dégagent comme suit : Taux d'exécution physique 98,33%, Taux de décaissement 87,66 %, Taux d'exécution financière 84,43%. Toutes ces prouesses sont à mettre à l'actif du Ministre de l'économie et des Finances ADJI AYASSOR qui, par son savoir-faire et surtout sa rigueur a permis de parvenir aux résultats escomptés comblant donc les attentes du gouvernement et de ses partenaires en matière de l'assainissement des finances publiques. Nous en voulant pour preuve les témoignages de certains bénéficiaires du projet.

« Il faut dire que PARCI2 nous a apporté un grand soulagement, nous ne demandons que ça, qu'on nous encourage, et qu'on mette les moyens à notre disposition », a déclaré Yao Blédjé inspecteur à

l'IGE.

« Hier c'était des formations en série, des équipements informatiques, et bureautique, la documentation spécialisée et aujourd'hui c'est un véhicule qui permettra à l'IGF de mieux assumer sa mission de contrôle » se réjouit M.Djimba N. IBRAHIMA, Directeur de l'Inspection Générale des Finances (IGF) par intérim.

« L'élaboration des dossiers types de passation des marchés publics a nécessité le recrutement d'un consultant international, grâce au concours de nos partenaires techniques et financiers. C'est le lieu donc de remercier PARCI2 et partant la BAD, dont le soutien financier et matériel a permis la réalisation de ces dossiers types. Nous sommes convaincus, que le maintien de cet accompagnement permettra dans le futur, de franchir d'autres paliers dans notre quête de bonnes pratiques ». reconnaît M. René KAPOU Directeur de l'ARMP.

Face aux grands efforts déployés dans la conduite de ce projet, l'enjeu réside désormais dans la bonne

gestion par tous les bénéficiaires du projet PARCI2 du matériel reçu et des connaissances acquises lors de différentes formations. Des attitudes qui peuvent encourager les partenaires en développement et surtout la BAD à toujours accompagner le Togo dans sa quête de développement. Malgré les résultats encourageants de ce projet, le Togo reste encore fragile sur le plan économique, comme bon nombre de pays africains. Ce constat, cependant, ne nous écarte pas de la solide conviction que la bonne gouvernance sous le Président Faure Gnassingbé est une réalité de plus en plus tangible. Cette bataille acharnée qui n'est qu'à ses premières victoires est portée par des personnalités de trempe et de l'expérience du ministre Ayassor. L'homme qui jouit d'une confiance absolue du Chef de l'Etat rassure chaque jour, par ses œuvres, ses compatriotes qu'il est l'homme qu'il fallait à la place qu'il occupe. Ses collaborateurs sur le projet PARCI disent de lui qu'il est un bon meneur d'hommes et un fanatique des résultats.

## UN CHEMIN DU DÉVELOPPEMENT INCLUSIF ET DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE VERS L'ÉMERGENCE

Suite de la page 3

plus élevés d'Afrique. Le secteur de l'éducation bénéficie de projets importants depuis 2009. La politique nationale de l'éducation et son plan sectoriel visent plus que jamais aujourd'hui à encourager le développement et l'encadrement de la petite enfance, à accroître l'équité dans l'accès à un enseignement supérieur de qualité et à promouvoir l'accès aux technologies de l'information et de la communication dans le système de formation en général. La tendance progressive et l'objectif pour l'État consiste désormais à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici 2015, en assurant l'éducation primaire gratuite pour tous et en donnant à tous les enfants garçons et filles les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

### GROS PLAN SUR LA SANTÉ

Selon les projections de la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) citées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la population togolaise atteindra 7,4 millions d'habitants en 2015. D'après les observations de l'agence onusienne, l'état de santé général a enregistré des progrès significatifs réalisés dans certains domaines, notamment celui relatif à la lutte contre les maladies évitables par la vaccination, mais reste pénalisé

par « la contreperformance économique du pays au cours des dernières années qui n'a pas permis d'améliorer les indicateurs socio-sanitaires ». Entre 2008 et 2011, le taux de mortalité maternelle est passé de 350 décès pour cent mille naissances vivantes à 300 pour cent mille. De même, la prévalence du VIH/sida au sein de toute la population est passée de 4 % en 2006 à 3 % en 2012. La stratégie de coopération de l'OMS avec le Togo développe son agenda stratégique autour de quatre principaux axes : renforcement des capacités du ministère de la Santé, lutte contre les maladies, amélioration de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et accroissement du partenariat, de la coordination et de la mobilisation des ressources. Parallèlement, la vision politique a pour objectif d'amener toute la population à un niveau de santé le plus élevé possible en mettant tout en œuvre pour développer un système performant basé sur des initiatives publiques et privées, individuelles et collectives, accessibles et équitables, capable de satisfaire le droit à la santé de tous reconnu à travers la Constitution du pays. Le Plan national de développement sanitaire 2012-2015 est l'expression d'une volonté collective particulièrement forte : répondre urgemment et efficacement aux attentes humaines partout sur tout le territoire.

### DOSI: LE SECTEUR INFORMEL STRUCTURÉ

La politique nationale de développement du secteur informel a pour objectif de le dynamiser, l'organiser et le structurer de manière à lui permettre de créer des emplois et de réduire la pauvreté tout en lui insufflant une dynamique de leadership dans le processus de relance de l'économie nationale. Cet objectif pourra se réaliser à travers la

Délégation à l'organisation du Secteur Informel (DOSI) devra promouvoir l'émergence des unités de production informelle (UPI) en diversifiant leur production, en augmentant le taux de transformation et d'exploitation des matières premières et produits locaux afin de contribuer à la réduction de la pauvreté.

### CONFIANCE RETROUVÉE

Le Togo ouvre une nouvelle page de ses relations avec les



création d'un cadre de coordination des actions des acteurs du secteur et de renforcement de capacités institutionnelles de la délégation. Pour accroître progressivement la contribution de la micro entreprise au PIB, la

partenaires au développement, dans un esprit de gouvernance axée sur la transparence, la performance et le souci du résultat. C'est ainsi qu'il a été créé, dès février 2008, le Secrétariat permanent pour le suivi des

politiques de réformes et des programmes financiers (SP-PRPF). Le Document complet de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP-C), adopté le 20 juin 2009, combiné à la Stratégie pour la croissance accélérée et la promotion de l'emploi (SCAPE) actée l'année suivante, traduit la volonté nationale de créer et partager durablement les richesses. Les appuis internationaux sont solides, tant au niveau des investisseurs privés que des institutions comme le FMI, la Banque Mondiale et l'Union européenne, pour relever les défis d'une croissance plus élevée dans un climat stabilisé de paix et de continuité politique. Preuve de cette crédibilité, la mobilisation de la communauté des bailleurs internationaux autour des projets du Togo, a permis de retrouver un niveau significatif. En dons, appuis budgétaires et projets, le pays a ainsi reçu en quelques années près de 400 milliards de FCFA répartis entre la Banque Mondiale (174,3 milliards), le FMI (69 milliards), l'Union européenne (48 milliards), la Banque africaine de développement (43,6 milliards), sans oublier les 610 milliards de FCFA de dettes annulées par les partenaires. Signe du respect gagné auprès des investisseurs privés directs : les montants injectés depuis cinq ans dépassent ceux de l'appui au développement.

## DE L'ARGENT FRAIS POUR 128 JEUNES «ENTREPRENEURS» : 82,5 MILLIONS FCFA DÉCAISSÉS

128 jeunes bénéficiaires du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ont reçu des chèques dont le montant varie entre 830.000 et 1.800.000 FCFA. L'initiative de ce geste émane du ministère de Développement à la Base de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes avec la collaboration du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ). Parmi ces jeunes, certains ont déjà démarré leurs activités et reçoivent des fonds incitatifs, d'autres vont démarrer leurs activités et des jeunes artisans qui font leurs apprentissages dans les différents centres ruraux d'activités socio-éducatives ont reçu des kits pour démarrer leurs installations. Le coût total de l'appui est de 82,5 millions de FCFA dont 62,5 millions d'appui financier direct pour accompagner



les jeunes a démarré leurs activités ou à les consolider. «L'emploi des jeunes demeure une priorité et ce que le gouvernement fait c'est d'accompagner les jeunes en les formant et en inculquant aux jeunes une culture entrepreneuriale. C'est

ce qui peut aider selon elle, le Togo à réduire considérablement le taux de chômage des jeunes », a indiqué le ministre du Développement à la Base de l'Artisanat de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

### Témoignage d'un bénéficiaire, Mama Soumana Abel. PDG de la société tissage des pagnes traditionnels à Dapaong

#### Quel projet avez vous soumis au FAIEJ pour votre entrepreneuriat ?

J'avais élaboré un projet pour le tissage des pagnes traditionnels à base d'un plan d'affaires et qui m'a valu un financement du FAIEJ d'un montant d'1 million de FCFA.

#### Les recettes de votre succès

Il faut reconnaître que la formation de base sur le lobbying, le plaidoyer et le marketing reçue au FAIEJ m'a été la clé réelle de ce décollage.

Après financement, j'ai créé en 2012 un centre, et recruté des jeunes que moi j'ai eu à former et qui sont devenus mes employés. Une bonne organisation et le sérieux dans le travail ont permis à cette jeune entreprise d'atteindre en 2 ans un chiffre d'affaires de 1 million de Fcfa.



La société dispose d'un chef programme, d'un comptable, d'une secrétaire, d'un agent commercial. Je me sens fier d'être le Président Directeur Général d'une société.

A ce jour, mon deuxième centre est

en cours de création à Korbogou à 12 km de Dapaong. Il y a deux ans, j'ai également effectué un voyage d'affaires au Koweït pour échange d'expériences. Je dessers de Dapaong à Lomé la population des pagnes traditionnels de bonne qualité très appréciés par toute.

#### Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui souhaitent suivre votre exemple ?

Il ne sert à rien de ne pas oser, d'ailleurs on ne perd rien en essayant. Je propose d'abord l'élaboration d'un plan d'affaires sérieux. Tout commence par là. Qu'ils approchent ceux qui ont réussi pour bénéficier de ce conseil gratuitement. J'espère qu'avec le dynamisme et la rage de réussir, ils arriveront sûrement.

## LES BANQUES UTB ET ORABANK DÉBLOQUENT « 600 MILLIONS FCFA POUR 400 JEUNES ENTREPRENEURS TOGOLAIS »



Un ouf de soulagement pour les primo entrepreneurs togolais ! L'Union Togolaise des Banques et Orabank leur ont ouvert « une aubaine financière » de 600.000.000 FCFA, a constaté un reporter de l'agence horizon-news au cours de la signature ce 08 décembre 2014 à Lomé d'un partenariat entre les deux banques et le Fond d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ).

Cette enveloppe va servir de financement à 400 jeunes entrepreneurs togolais à travers le « crédit jeune entrepreneur » à un taux de 4,5%. Lancé en octobre 2013 par le FAIEJ, ce crédit met fin aux difficultés liées à l'accès aux crédits des jeunes entrepreneurs togolais.

Pour la directrice du FAIEJ, Mme Mivédor Sahouda et la ministre Victoire Tomégah-Dogbé, en charge de l'emploi des jeunes, ce nouveau cadre de partenariat va contribuer à la création « d'une nouvelle classe d'entrepreneurs,

d'hommes et femmes d'affaires bâtisseurs de croissance économique et pourvoyeurs d'emploi ».

Quant au directeur général de l'UTB, Yaovi Attiogbé Ihou et celui de l'Orabank, Guy Sauvanet, ils ont invité les bénéficiaires de ce crédit à faire preuve de fidélité dans le remboursement de leur prêt afin d'attirer d'autres institutions bancaires de la place à soutenir l'entrepreneuriat des jeunes au Togo, longtemps pris pour un secteur à risque.

Pour ce faire, le FAIEJ a formé 200 primo entrepreneurs venu des régions du Togo sur la gestion efficace du crédit et de leur entreprise juste après la signature de la convention. Pour rappel, l'UTB et Orabank continuent de prouver leur attachement aux projets de développement du gouvernement à travers leur soutien au Fond National de la Finance Inclusive (FNFI).

## Invité du journal : ABE Talime Claude, Directeur du Commerce Intérieur et de la Concurrence, Point Focal du programme Cadre Intégré Renforcé (CIR) d'assistance technique liée au commerce

Un atelier de formation sur la politique commerciale du Togo ainsi que le Cadre intégré renforcé (CIR) et ses opportunités a regroupé, les 04 et 05 décembre 2014 à Kpalimé, les membres des structures d'appui au commerce, du secteur privé, du Comité national de négociations commerciales internationales et des journalistes économiques. Le Togo est, depuis 2008, bénéficiaire de ce programme qui fournit actuellement une aide à 49 pays figurant parmi les plus pauvres et qui est financé par un fonds d'affectation spéciale dont l'objectif de financement s'élève à 250 millions de dollars. « Cette initiative de l'OMC a pour finalité de faire du commerce un facteur de croissance et de lutte contre la pauvreté », explique Talime Claude Abe, directeur du Commerce intérieur et point focal du CIR au Togo. A la fin de ce conclave.

### Pouvez-vous situer à nos chers lecteurs le contexte du Cadre Intégré Renforcé ?

Le Cadre intégré est une initiative internationale qui a été lancée en octobre 1997 à la réunion de haut niveau organisée par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur les mesures intégrées en faveur du développement du commerce des Pays les Moins Avancés (PMA). Il est le fruit de la collaboration de six institutions internationales que sont la Banque Mondiale, le Centre du Commerce International (CCI), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le Cadre intégré a pour but de permettre une participation plus active des PMA au système commercial multilatéral. Il a été remanié en juillet 2000 afin de le rendre plus efficace passant du Cadre Intégré (CI) au Cadre Intégré Renforcé (CIR). A la Conférence Ministérielle de l'OMC tenue à Hong Kong en décembre 2005, les Ministres ont approuvé les recommandations d'une évaluation du Cadre Intégré (CI) réalisé en 2003/2004 visant à renforcer les capacités nationales de mise en œuvre du CI, à fournir un financement accru, prévisible et additionnel et à améliorer la gouvernance du programme.

Depuis lors, le Cadre Intégré est devenu Cadre Intégré Renforcé (CIR) a désormais pour objectifs :  
- d'intégrer le commerce dans les plans de développement nationaux des PMA, tels que les documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ou Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CLSP);

- de contribuer à la fourniture coordonnée d'une Assistance Technique liée au Commerce (ATLC) en réponse aux besoins identifiés par les PMA ;

- et de développer l'aptitude des PMA à commercer, notamment par le renforcement de leurs capacités et en remédiant aux contraintes liées à l'offre.

Le Fonds d'Affectation Spéciale (FAS) existant pour le Cadre intégré a connu une augmentation afin d'aider les pays éligibles à mettre en œuvre le CIR. Les ressources du FAS visent à financer le développement des capacités humaines et institutionnelles dans le cadre des arrangements nationaux de mise en œuvre du CIR, le soutien opérationnel aux arrangements nationaux de mise en œuvre, notamment en finançant certaines dépenses courantes locales et certains équipements, l'élaboration et/ou la mise à jour des EDIC. Il facilite et soutient également les actions en faveur de l'intégration du commerce à travers des projets pilotes. Le Fonds d'Affectation Spéciale est géré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

Le Gouvernement du Togo a demandé et obtenu le bénéfice du programme Cadre intégré en mai 2008. Depuis lors, plusieurs activités ont été réalisées parmi lesquelles l'élaboration d'une Etude Diagnostique pour l'Intégration Commerciale (EDIC) avec une matrice d'actions. Le Gouvernement continue par de mettre en œuvre cette matrice d'actions et une évaluation à mi-parcours a été déjà faite.

### Depuis 2008 que le Togo a lancé le CIR, quelles sont les multiples opportunités offertes par ce programme ?

Effectivement le CIR offre de multiples opportunités à notre

pays. Celles-ci se traduisent par un meilleur accès de nos produits aux marchés internationaux grâce essentiellement au renforcement des capacités institutionnelles et humaines à travers des formations et des appuis multiformes. A titre d'exemple, le CIR a permis d'accompagner entre autres la Fédération des Unions de Producteurs de Café-Cacao du Togo (FUPROCAT) dans son processus de certification du cacao du Togo avec un don de matériels conséquents. En outre, plusieurs activités de formation sont mises en œuvre en faveur des opérateurs économiques. L'objectif desdites formations est de leur permettre de se conformer aux normes de production et maîtriser les circuits des marchés d'exportation.

Outre les capacités humaines et institutionnelles, le CIR a la possibilité d'améliorer les capacités d'offre et commerciales de notre pays dans des filières porteuses qui bénéficient de financements nécessaires du CIR.

### En quoi cet outil contribue véritablement à la réduction de la pauvreté au Togo ?

Le CIR veut faire du commerce un outil de croissance et de développement à travers ses activités de renforcements de capacités techniques et financières des acteurs du commerce.

L'assistance dont bénéficie le Togo au titre du Cadre intégré renforcé permet de créer les conditions favorables pour le renforcement des capacités d'offre et commerciales des produits du Togo à fort potentiel d'exportation. Le CIR est un partenariat fort bénéfique pour notre pays et nous nous réjouissons de la bonne coopération notre pays avec le secrétariat exécutif du cadre intégré renforcé de l'OMC dans les efforts de promotion du commerce et l'éradication de la pauvreté.

### Aujourd'hui par rapport à la concurrence et à la compétitivité sur le marché international, quelles sont les dispositions prises par votre département pour que les Opérateurs Economiques du Togo puissent exporter facilement leurs produits ?

De nos jours, l'information commerciale est primordiale dans la détection des niches de



marchés à l'exportation. Le département, à travers son centre de référence de l'OMC sise dans l'enceinte du ministère, met à la disposition des opérateurs économiques, les informations nécessaires sur les marchés d'exportation ainsi que sur les normes applicables sur lesdits marchés. En outre, le Ministère du commerce a élaboré, dans le cadre de la mise en œuvre du cadre intégré renforcé, un guide de l'exportateur du Togo afin d'accompagner et d'aider les opérateurs économiques du Togo à prendre pied sur les marchés internationaux.

### Quels sont les produits d'exportateurs sur lesquels les jeunes entrepreneurs PMI/PME togolais doivent s'engager pour être compétitifs sur le marché international ?

La diversification des exportations se tourne vers des produits d'exportation aussi bien traditionnels (phosphates, café, cacao, coton, clinker,...) que d'autres produits à fort potentiel d'exportation du domaine agro-industrie et des services. Cela ouvre donc de nouvelles niches de marchés d'exportation de produits à fort potentiel de l'agro-industrie tels que le soja, l'anacarde, les tomates, la mangue, l'ananas, ...

### Comment le Togo compte relever ce défi ?

Pour relever ce défi, il est important que tous les acteurs s'approprient ce programme et biens d'autres

programmes de développement pour se lancer véritablement dans la conquête des marchés nationaux, régionaux et internationaux avec des produits et services compétitifs.

Le Togo s'engage dans le processus de certification de Cacao. Comment pensez-vous valoriser le revenu des cacaoculteurs et satisfaire les attentes des consommateurs ?

Pour les cacaoculteurs, les avantages de la certification sont multiples parmi lesquels on peut citer :

· Le renforcement de la satisfaction clientèle – les normes internationales aident à améliorer la qualité, à renforcer la satisfaction clientèle et à accroître les ventes

· L'accès à de nouveaux marchés – les normes internationales aident à éliminer les obstacles au commerce et à ouvrir l'accès aux marchés mondiaux

· L'augmentation des parts de marché – les normes internationales aident à accroître la productivité et les avantages concurrentiels

Pour les consommateurs, lorsque les produits et services sont conformes aux normes sur l'ensemble des chaînes de valeurs, les consommateurs ont l'assurance de trouver sur les marchés de consommation des produits de bonne qualité.

## VOLONTARIAT NATIONAL : LA 9ÈME VAGUE DE 500 VOLONTAIRES DÉPLOYÉS

500 jeunes sans emplois ont rejoint le rang des volontaires nationaux à l'occasion de la journée internationale des volontaires commémorée le 05 décembre dernier à Lomé.

Le choix des nouveaux volontaires à mettre leur compétence au service du développement du Togo a été saluée par la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Tomégah Dogbé et la coordinatrice du système des Nations Unies au Togo, Mme Khardiata Lo N'diaye.

En trois ans, le Programme de Volontariat National (PROVONAT) a fourni 5530 volontaires nationaux. Un dynamisme jugé « satisfaisant »

par le coordonnateur du PROVONAT Tchakpélé Atoum, qui compte « lancer plus loin le volontariat dans le pays ». « Nous allons nous investir davantage pour pérenniser les acquis du programme et mobiliser les ressources humaines pour soutenir le développement du pays », a-t-il indiqué. Le PROVONAT est depuis un certain temps en transition vers une agence nationale de volontariat pour « mieux cerner les défis auxquels il aura à faire face ». Au-delà des nationaux, la scène du volontariat est également animée depuis 1962 par les volontaires étrangers notamment français, américains, chinois, japonais, allemands et canadiens.

## LE CONGRÈS DE LA RELANCE DU TOURISME EN AFRIQUE

Le quinzième congrès de la Fédération Inter-Etats des Syndicats d'Agences de Voyages et de Tourisme de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FISAVET/AOC), placé sous le thème « les exigences de la maturité : de la lutte syndicale à l'innovation commerciale », a pris fin, le 5 décembre 2014, à Lomé, par l'adoption de résolutions au nombre desquelles la réduction des coûts des destinations, la recherche des ressources financières pour la fédération.

Les congressistes sollicitent, en outre, pour la bonne marche des activités de la FISAVET, la mise en place du renforcement des relations professionnelles entre les agences de voyage et

les compagnies aérienne, les stratégies de développement et de promotion du transport aérien et du tourisme africain enfin le retour du tourisme comme facteur de l'émergence des économies des pays de l'AOC.

Ils recommandent aussi aux gouvernements africains, le développement du tourisme interne, facteur d'intégration et de développement du tourisme international, la fin de la « guerre froide » entre les compagnies aériennes et les agences de voyage. Les dix-sept associations africaines de la FISAVET-AOC ont fait part de leurs griefs aux compagnies aériennes qui, selon eux, pénalisent ses activités.

« Aucun texte n'interdit aux compagnies de vendre des voyages sur leur réseau ou sur celui de leurs partenaires. En outre, le développement de la vente en ligne tend à ringardiser les agences. Sur la question des tarifs, les coûts/km pratiqués par les compagnies africaines sont exorbitants. Un vol Lomé-Paris coûte moins cher qu'un Lomé-Dakar », a affirmé Prince Emmanuel Ngassa Happi, le président de la FISAVET.

Généralement, les liaisons aériennes entre l'Europe et l'Afrique francophone sont chères, bien plus élevées que celles vers l'Asie.

**CONAPP**  
Conseil National des Patrons de Presse

**CONAPP**  
Conseil National des Patrons de Presse

Le Conseil National des Patrons de Presse  
présente :

du **16 Décembre**  
au **20 Décembre 2014**  
au

**Centre Agora Senghor**

**LES PREMIÈRES  
JOURNÉES PORTES  
OUVERTES DE LA  
PRESSE TOGOLAISE**



*CONAPP, la passion d'une profession*